

Pharmasimple

SE SENTIR BIEN AU QUOTIDIEN



ACCELERATION DE LA STRATEGIE DE CROISSANCE DE PHARMASIMPLE AVEC LA MISE EN PLACE D'UN FINANCEMENT DE 200 M€ SOUS FORME D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Houdeng-Goegnies (Belgique), le 28 avril 2022, 18h - Pharmasimple (Code ISIN : BE0974302342. Mnémonique: ALPHS), société spécialisée dans la vente en ligne de produits parapharmaceutiques parmi les leaders de son secteur en Europe, annonce avoir conclu une nouvelle convention d'investissement avec Alpha Blue Ocean, une entreprise spécialisée dans les financements flexibles à destination des sociétés cotées.

Un financement totalement dédié à la transformation du groupe

Après avoir consacré les 12 derniers mois à sa restructuration financière consécutivement au dégonflement de la bulle Covid-19, Pharmasimple est parvenu à réduire son cash burn mensuel à 380 K€, en gérant au mieux son BFR, en proposant des prix permettant de dégager de la marge et en réduisant le plus possible le référencement payant.

Grâce à la première ligne de 10 M€ mise en place avec ABO en août dernier, Pharmasimple a pu assainir ses comptes, reconstituer ses stocks et retrouver la confiance de ses partenaires.

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie d'acquisitions de pharmacies visant à créer un groupe solide, alliant distribution physique par un large réseau d'officines et synergies avec ses plateformes online, Pharmasimple envisage d'acheter d'ici 5 ans entre 150 et 200 pharmacies, principalement en Belgique.

Ce nouveau financement sera consacré à cet objectif afin de pouvoir le plus rapidement possible atteindre une taille critique permettant de dégager des cash-flows suffisants pour soutenir la croissance de l'ensemble du groupe.

Un mode de financement flexible et à long terme

Une convention d'investissement (la « Convention d'Investissement ») a été conclue entre Pharmasimple SA (« la Société ») et le fonds d'investissement Global Tech Opportunities 12 (« l'Investisseur ») (par l'intermédiaire de Alpha Blue Ocean, entreprise spécialisée en solutions de financement alternatives) en vue de permettre à la Société de disposer d'un financement non bancaire qu'elle peut activer en fonction de ses besoins.

En vertu de la Convention d'Investissement, l'Investisseur s'est engagé à investir un montant maximum de 200 M€ en souscrivant à des obligations convertibles en actions émises par la Société (les « Obligations Convertibles »). Les Obligations Convertibles d'un nominal de 5 000 € seront souscrites par tranche de 0,5 M€, ce qui signifie qu'un maximum de 400 tranches (les « Tranches »), représentant un total de 40 000 Obligations Convertibles, pourra être souscrit et ce jusqu'au 31 janvier 2027. A la notification d'un avis de conversion, le prix de conversion sera égal à 96% du plus bas des cours quotidiens observés lors des 15 précédents jours de bourse.

Les Obligations Convertibles ne porteront pas intérêt. Le produit net de l'émission des 44 000 Obligations Convertibles (d'une valeur nominale de 220 M€) sera de 199,75 M€, compte-tenu des frais d'émission. Il convient de préciser qu'il n'y a pas de BSA attribué pour ce financement

Un financement rentrant dans le cadre de l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires

La nouvelle Convention d'Investissement fait suite à la décision des actionnaires de Pharmasimple qui ont approuvé, lors de l'assemblée générale du 1^{er} février dernier, la proposition du conseil d'administration de l'autoriser à procéder à des augmentations de capital ou des émissions de titres donnant accès au capital par la voie du capital autorisé et ce, à concurrence d'un montant maximum de 300 millions d'euros (prime d'émission comprise).

Prochaine publication :

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2022 : 11 mai 2022 avant bourse.

Contacts :

Société
Pharmasimple
SE SENTIR BIEN AU QUOTIDIEN

Michael Willems
michael@pharmasimple.com

Communication
cap value
Gilles Broquelet
01 80 81 5001
gbroquelet@capvalue.fr

A propos de Pharmasimple : Pharmasimple, spécialisé dans la vente en ligne de produits parapharmaceutiques, est l'un des principaux acteurs en France. La société propose plus de 120 000 références de produits cosmétiques et dermo-cosmétiques, d'accessoires à vocation médicale et de compléments alimentaires. En 2021, Pharmasimple a réalisé un chiffre d'affaires de 30 M€. Le Groupe ambitionne de devenir l'un des leaders de son secteur en Europe. Pharmasimple bénéficie du label « Entreprise innovante » décerné par Bpifrance. Les titres Pharmasimple sont inscrits sur le marché d'Euronext Growth. Code ISIN : BE0974302342. Mnémonique : ALPHS.